

des grandes villes constituent une excellente solution pour les personnes qui voyagent en voiture.

Douanes et contrôle des changes

Les règlements douaniers sur les importations en Suède sont peu nombreux. En règle générale, les factures, connaissements ou factures de fret aérien suffisent. Aucune facture consulaire ou facture douanière spéciale n'est requise, et il n'existe aucune disposition spéciale concernant la forme des connaissements, des factures commerciales ou d'autres documents d'expédition.

Il est nécessaire de produire des certificats d'origine pour que puissent être admis en franchise des produits provenant de pays qui sont signataires de l'Accord européen de libre-échange (AELE), ou de pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Il en va de même pour le traitement préférentiel des importations provenant de pays en développement.

Par ailleurs, les machines, l'équipement électrique, les matériaux de construction, les produits chimiques, etc. importés doivent souvent être conformes à des normes et des règlements divers. Les produits alimentaires doivent satisfaire aux règlements de l'Administration nationale de l'alimentation qui exige notamment la liste de tous les ingrédients constituant un produit alimentaire.

Droits de douane

La Suède est fortement tributaire des exportations et ses politiques sont orientées vers la libéralisation du commerce. Par conséquent, son industrie n'est pas trop protégée par des droits de douane élevés.

Le tarif douanier de la Suède est établi d'après la nomenclature de Bruxelles. La majorité des droits sont fixés ad valorem d'après la valeur c.a.f., laquelle est déterminée en fonction du prix facturé. Les droits sont surtout calculés d'après le poids net réel. Les matières brutes, les produits chimiques inorganiques basiques, les produits pharmaceutiques, la pâte à papier, le papier journal, la fonte en gueuses et certains produits finis, notamment les navires et les avions, sont admis en franchise. Des droits de 2,5 à